COMITE DIRECTEUR ANEG

***Marseille : 04octobre 2019***

COMPTE RENDU DE REUNION

***Présents :***

D. Maitrerobert, P. Bellivier, E. Baldassari, D. Charbouillot, P.A. Leguay, B. Boymond, J.P. Borra. J.L. Bouchet. J.Y. Duboc,

***Excusés:***

E. George, F Bonnel, J. Chico, P Got. C. Nocchi. P Menou. D Dumont.

Le Président de l’ANEG remercie le Président de la CMCAS de Marseille pour son invitation à organiser le CD dans ces locaux.

Ouverture de la séance à 8h20 le 28/05/2019

 Président de séance Erick BALDASSARI

Ouverture de la séance par le Président de la CMCAS de Marseille Jean Christophe SIANDINO

-Présentation de la CMCAS Marseille et point sur les différents problèmes quelle rencontre dans son fonctionnement au quotidien et au futur.

-Présentation de la SSA Marseille et de son fonctionnement, constat est fait que, à l’instar des autres SSA, les membres sont de plus en plus individualistes et que nous trouvons de moins en moins de bénévoles.

# Approbation du CR DU CD du 28/05/2019

CR approuvé selon les nouvelles dispositions et qui seront strictement appliquées à dater de ce comité.

Vérifier que l’ensemble des membres reçoit bien le CR définitif

# POINT SUR LES ACTIVITES CCAS :

Patrick BELLIVIER (parachutisme et ascensionnel)

-Colonie de Montélimar du 11/08 au 17/08/2019 : Parachutisme Ascensionnel /Vol à Voile/ Vol Moteur/ Paramoteur/ Aéromodélisme :

Il est fait le constat depuis la mise en place de cette activité d’une logistique et d’une aérologie très difficile ne permettant pas ou difficilement la réalisation du programme. Une discussion avec la CCAS est en cours pour délocaliser la partie Paramoteur et ascensionnel sur un autre terrain.

-Colonie de Besançon du 14/07 au 21/07/2019 : Découverte de l’avion et du parachutisme :

Très bon rapport avec le territoire. Pas de problème sur la partie technique mais des difficultés ont été rencontrés pour la partie logistique, (hébergement, horaires des repas, navettes de transport).

Un problème pendant la session avec un représentant du ministère de la Jeunesses et des Sports a failli mettre fin prématurément aux activités. Il sera abordé lors d’une réunion avec la CCAS le 20/10/2019.

Le président pense qu'il faut approfondir rapidement nos fonctionnements avec Jeunesse et Sport. Il ajoute qu'il est obligatoire que les parents reçoivent (par l'intermédiaire du territoire) copie de l'assurance souscrite avec les coordonnées du responsable.

Cependant c’est une très bonne expérience à poursuivre.

 Jean Yves DUBOC (Vol à Voile)

-avec la SSA Toulouse, encadre une colonie depuis deux ans sous forme de stage d’une durée de 2 semaines sur le thème principale « le Planeur ».

En 2018, 2 colos de 2 semaines avec 24 jeunes 15-17. 3 jeunes ont pu faire un vol solo.

En 2019, 1 colo de 2 semaines avec 12 jeunes 15-17. 70% des jeunes de 2018 sont revenus en 2019 et d’autres sont venus au stage ANEG.

Satisfaction générale des jeunes sur ce type de Colo qui s’apparente à un stage.

A noter que durant ces colos, les jeunes découvrent le planeur télécommandé avec les Aéromodélistes, font un vol avec l’ULM de la SSA et assistent à une présentation des métiers de l’aéronautique.

 : Les mêmes problèmes de logistique ont été rencontré et décision de refaire la colonie mais avec un hébergement sur le terrain a été prise.

Erick BALDASSARI

-Colonie de Montélimar : L'activité Drones et aéromodélisme ne se refera pas dans ces conditions (cuisine, locaux, organisation, manque de respect des jeunes, encadrement dépassé). La section aéromodélisme pense aussi qu'il faut revoir le principe de proposer plusieurs activités aux jeunes (dans le cas présent plusieurs activités de sport aérien), une activité pouvant leur plaire mais pas les autres avec tout ce que cela peut engendrer comme dérives.

Bernard BOYMOND Activité Corse :

-Après 19 ans d’existence positive cette activité rencontre aujourd’hui des difficultés, mettant en avant des raisons de sécurité.

En effet, il semblerait qu’il y ait la volonté de quelques personnes locales de ne plus voir l’ANEG en Corse pour de sombres raisons financières.

Affaire suivie par Bernard.

* Décision est prise de poursuivre cette activité, d’organiser une réunion avec les responsables du territoire Corse et la plateforme qui remet en cause notre fonctionnement. Il faut présenter un REX avant la fin de l’année, le sujet sera prochainement évoqué avec le directeur des vacances CCAS. Ceci a fait l’objet d’un vote (voir : relevé de décision, point 1)

-Par ailleurs la CVM reste dans l'attente d'une décision définitive et notifiée du Comité Directeur de l'Aéroclub de Corse, plateforme qui remet en cause notre fonctionnement. Fonction de celle-ci une suite à donner sera proposée par la CVM.

-La CVM estime en effet que les deux problématiques mises en cause dans la situation ne peuvent être liées et relèvent d'un traitement et d'interlocuteurs différents.

Patrick BELLIVIER

Un RDV sera pris dans les prochain jours avec la CCAS pour aborder les points suivants :

-Pourquoi est-il toujours fait appel à des prestataires extérieurs pour des activités aériennes (stages, colonies) sans que l’ANEG ne soit sollicité en amont ?

-Explication sur le calcul et l’application des tarifs en fonction des coefficients.

-résolution des difficultés rencontrées avec Jeunesse et Sports.

Erick BALDASSARI

Rappel sur l’importance en cas d’accident de la rédaction du cahier des charges et du respect de ce dernier lors des stages en cas d’accident.

TOUS ;

-réflexion sur comment impliquer plus les jeunes dans les activités aériennes lors des colonies.

- Faire participer les encadrants aux différentes activités

-Les Colonies multi-activités ne sont pas forcément adaptées aux sports aériens (motivation, choix).

- Envoi d’un courrier de rappel des conditions aux territoires par le Président et d’un courrier précisant l’importance de la motivation aux parents par toutes les commission ANEG concernées.

# POINT SUR LA REALISATION DE LA PREMIERE FEUILLE DE ROUTE :

# Patrick BELLIVIER

-La prise de RDV avec la CCAS a été faite et accorder le 22/10/2019

-La prise de RDV avec les responsables des délégations syndicales territoires à la commission APSL est en cours mais pas de date bloquée à ce jour.

Un courrier a été envoyé à toutes les SSA, seulement deux réponses aujourd’hui

Paris et Bordeaux

 Commission Vol à voile

-2 colonies, 1 séjour passion, 1 rencontre inter SSA

-Délégation est donnée par le Président à Patrick SPIRAL pour porter plainte au nom de l’ANEG suite à la dégradation d’une remorque planeur ANEG

 -Constitution d’un dossier pour l’OSAC afin obtenir l’autorisation de réparer le moteur du planeur motorisé (DG 500M) sinon décision de mettre un lest à la place du moteur hors d’usage.

-Demande du président pour faire faire un état des lieux du parc VV comme l’a fait la commission Vol Moteur.

Commission Vol Moteur

-L’évaluation de la flotte est terminée sauf pour l’avion de Montélimar (suite à un fortuit)

-Une Demande de complément d’expertise pour l’avion de Marseille a été demandé

-Le Ré-entoilage ou la vente de l’avion de Bordeaux est en discussion au sein de la commission.

-La CMCAS Pays de Savoie a été relancée pour connaitre l’évolution du dossier affectation avion.

-Stages adultes en attentes du REX pour étudier la suite à donner.

-La commission Vol Moteur demande de prioriser les stages locaux (SSA)

Le Président rappelle que l’ANEG a pour vocation d’organiser des stages nationaux même si-ils sont organisés avec les SSA et (ou) avec les clubs supports, ils restent sous le couvert de la commission Vol Moteur.

-Une étude est en cours pour réduire le cout des primes d’assurance

-La SSA Marseille demande dans la mesure du possible à ne pas quitter le groupe ALLIANZ immédiatement car il à bien aidé la SSA lors de l’accident qu’elle a subi.

-Convention avec l’armée de l’air : (Voir PJ 1)

Le président émet 3 conditions

1-Garder la maitrise (BD) même si l’avion est sous convention ce qui implique de revoir les conventions.

2- faire une étude en profondeur du contrat et de la compatibilité avec nos contrats d’assurance en cas de casse.

3-faire une demande de rencontre entre l’ANEG, le club support (Pérouges) et l’armée.

-La commission Vol Moteur demande la possibilité éventuellement d’utiliser l’application WINGLY (BlaBlaCar avion) pour les vols à frais partagés.

La décision d’attendre d’avoir plus d’information et de REX en cas d’accident a fait l’objet d’un vote ; (voir : relevé de décision, point 2).

Commission Parachutisme

Dominique CHARBOUILLOT

-Le parc parachutes est passé de 33 à 27 parachutes

-La commission essaie d’investir dans du matériel plus récent car une grande partie du parc a plus de 20 ans et les plieurs deviennent réticents lors des contrôles annuels.

-Une étude sur le devenir du parc est en cours ainsi que l’élaboration d’un tableau de comparaison des coûts entre la location et l’achat.

-Un percolateur à été acheté en remplacement de l’ancien HS, ce qui à permis de faire passer le prix des petits déjeunés de 4.50€ à 2 € lors des stages.

 Ascensionnel

Le président de séance Erick Baldassari fait lecture du mail de Christophe Nocchi sur l’utilisation pour des prestations extérieures et de prêt à des organismes sans rapport direct avec l’ANEG, la CMCAS/CCAS et les bénéficiaires.

Il souhaiterait que soit voté au CD la rédaction d'une convention ainsi que la mise en place d’un tarif de location (à déterminer et permettant des recettes pour financer l’usure due à l’utilisation) mettant fin de ce fait au prêt pour manifestations hors ANEG sans convention et sans location.

Cette décision à fait l’objet d’un vote. (Voir : relevé de décision, point 3).

Patrick BELLIVIER

-Une réponse écrite (Voir PJ 3) a été faite à tous les membres du comité directeur suite au mail du trésorier transmis aux membres du CD (voir PJ 2).

-Le déplacement du treuil au Portugal avait bien fait l’objet d’une demande préalable aux membres du CD (par mail) et accordée par la majorité de tous ceux qui ont répondu

-les différents déplacements du treuil ont été fait dans le cadre de la formation des membres ANEG pour leurs différentes qualifications afin de pouvoir faire fonctionner l’école de parachutisme ascensionnel de l’ANEG qui est maintenant reconnue et est une référence auprès de la FFP.

-La spécialisation dans la formation des PMR (handicapés) permet d’être en complète adéquation avec les objectifs de la CCAS.

- Une convention va être rédigée rapidement pour la mise à disposition du treuil ou de l’école pour d’éventuelles utilisations hors ANEG.

Le président de la commission parachutisme demande de voir avec le Webmaster la possibilité d’ajouter une case activité ascensionnel principale ou secondaire sur le profil des membres afin de pouvoir faire une distinction.

Commission Aéromodélisme

Erick BALDASSARI

-La commission fait part des difficultés croissantes pour remplir les stages Hélicoptère et Drone ce qui a entrainé l’annulation de ces deux stages.

-une étude sur la faisabilité d’un stage 3 jours au lieu de 5 jours est à l’étude.

-Problème rencontré lors de la construction des drones avec les cartes électroniques suite à la répétition des soudures. Une réflexion est en cours sur l’achat de cartes à « enclipser » ainsi que sur la possibilité que le matériel soit la propriété de l’ANEG puis facturé en location aux CMCAS plutôt que de laisser les CMCAS le gérer et de le retrouver HS l’année suivante.

-Pas de possibilité d’organiser des stages ou il serait possible de prendre en main et de faire voler son matériel personnel car vu la diversité du matériel cela serait trop compliquer pour les moniteurs.

-Un stage est à l’étude sur l’institution de Estagel, une convention a été envoyé au territoire et est en attente de retour.

**4 PREMIERE EBAUCHE DE LA FEUILLE DE ROUTE DU DERNIER TRIMESTRE 2019 ET DU PREMIER TRIMESTRE 2020**

L’ordre du jour étant très chargé, un mail sera envoyé par le président aux membres du bureau pour présenter l’ébauche de la feuille de route.

**5 MISE EN ROUTE DU PROJET DES RENCONTRES 2020 ET DU 50EME ANNIVERSAIRE DE L’ANEG :**

-Le président est en contact avec les différentes entités du Puy en Velay à qui il a fait parvenir les documents et les dossiers techniques. Des dates ont été proposées pour une réunion d'ici fin octobre.

-Le projet Pamiers est abandonné car la réponse est trop tardive pour une organisation efficace.

- Demande d’Erick BALDASSARI sur la possibilité d’organiser lors des rencontres un espace / Forum Sécurité avec un thème qui sera défini rapidement.

Cette demande a fait l’objet d’un vote et a été accepté (voir : relevé de décision, point 4).

-Une réflexion est lancée pour trouver comment marquer ce 50éme anniversaire (tee-shirt, autocollants, gobelet, etc.)

**6 POINT SUR LE BUDGET 2019 ET PRE PREPARATION DU BUDGET 2020 SUR LES BASES DES REALISATIONS 2019 AU 1/1/2019 :**

Suite à l’absence du trésorier le point sera fait ultérieurement mais les membres du bureau ont reçu tous les éléments concernant le budget.

Prévision des dépenses restantes à venir

Commission Parachutisme

-4300 € factures en cours

-1000 € formation

-1000 € Commission technique

Commission Vol Moteur

-4940 € en attente (va être réglé car les fiches de frais sont faites)

-2000 € réunion technique

-9000 € mise en place d’un GPS GTN 650 sur l’avion de Tours (déjà budgétisé)

Le président de la SSA de Marseille, Daniel Maitrerobert, demande une subvention pour mettre en état la cellule de l'avion dernièrement acheté. Bernard Boymont répond que cela est normalement du ressort des SSA et ne peut répondre sans faire un point sur le budget et sans l'avis de la commission avion.

-La commission Vol Moteur demande d’envoyer une mise en demeure à la CMCAS de

Montpelier pour obtenir le règlement de 10 000 € qu’elle nous doit.

Cette demande a fait l’objet d’un vote et a été accepté (voir : relevé de décision, point 5).

Commission Vol à Voile

-8961 € stages (connu du trésorier)

-4832 € assurances (dernier tiers)

-4285 € assurances (remboursement des SSA)

-2551 € entretient planeur (note faite)

- 1000 € réunion

-3000 € pour 2 radios 8.33 (reportable sur 2020)

Commission Vol Libre

Stage VL : facture chez le trésorier

Commission Aéromodélisme

 Investissement : 1500 €

 Gestion (réunion commission) : 1200 €

 Compétition : 900 €.

Comité Directeur

CD de Marseille

RDV avec la CCAS les territoires et les APSL

Déplacement Valence

Déplacement préparation des rencontres au Puy en Velay

CD de Décembre

**7 DEBAT SUR LA PROPOSITION DE MODIFICATION DU MONTANT DES PARTICIPATIONS AUX STAGES NATIONAUX :**

C’est une demande de longue date de la CCAS de se caler sur ces coefficients.

-Le président demande à chaque commission de faire des simulations sur les exercices 2019 et 2020 afin de voir l’impact sur les prix des stages.

-Le président demande que chaque commission harmonise et applique les mêmes coefficients selon 5 grilles :

.

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| Inférieur à 9400 | De 18601 à 9400 | De 20001 à 18600 | De 33401 à 20000 | Supérieur à 33400 |
| 20% | 35% | 50% | 65% | 80% |

**8 POINT D’INFORMATION SUR LE DOSSIER ZOUBIR :**

Erick BALDASSARI

-Zoubir a été entendu par la gendarmerie mais le procureur n'a pas trouvé d'éléments nouveaux pouvant réouvrir le dossier, lequel reste classé.

**9 PROPOSITIONS D’ACTION PAR LA COMMISSION SECURITE :**

Adoption de la tenue d’un forum sécurité lors des rencontres nationales.

**10 AFFAIRES EN COURS**

 -Suppression des affaires soldées en 2019

-Le dossier radio 8.33 est soldé pour la commission Vol Moteur

-Le dossier radio 8.33 sera soldé fin 2020 pour la commission Vol à Voile

-Le dossier conventions spécifiques par section (ANEG/SSA et SSA/club support) est cours de relecture et devrait être présenté en fin d’année par Daniel MAITREROBERT

-Le président fait le point sur le dossier de la SSA Valence. Suite à la démission en masse du bureau du aux agissements d’une personne.

-Le président retrace les différentes actions et entrevues qu’il a eu avec la CMCAS de Valence à ce sujet.

-Il va être demander au webmaster si-il a la possibilité de connaitre de celui qui a validé car personne ne l’à fait au bureau de la SSA Valence ?

-Si-il y a disparition de la SSA de Valence la restitution du matériel affecté à la SSA sera demandé et dans l'attente toutes les machines sont "clouées" au sol.

-Un nouveau RDV avec la présidence de la CMCAS de Valence a été fixé le 18/10/2019 avec Patrick BELLIVIER, Daniel MAITREROBERT, Erick BALDASSARI et les différents responsables du club ASGE de Valence et de la SSA de Valence.

 -Décision de radié la personne en cause pour utilisation de moyens détournés. (Cette demande à fait l’objet d’un vote et a été acceptées (voir relevé de décision, point 6)

-Le président fait le point sur le dossier paramoteur de Valence.

Depuis l’achat de ce paramoteur neuf il y a moins de 6 mois il y a eu 22 interventions ou pannes dont 2 graves puis maintenant une casse moteur.

Un dossier a été envoyer à l’avocat du service juridique qui en retour nous incite à porter plainte.

 -Le président demande au CD l’autorisation de déposer plainte contre le constructeur et vendeur du paramoteur au commissariat de Montélimar.

Cette demande a fait l’objet d’un vote et a été acceptée (voir : relevé de décision, point 7).

-D MAITREROBERT informe le bureau que : suite à l’arrêt de la cour de cassation et à la demande du Président de la CMCAS il est demandé au Président de la SSA Bordeaux de faire enlever l’épave (après accord de la gendarmerie).

**11 QUESTIONS DIVERSES**

Il est demandé si-il est possible de mettre sur le site dans la base de données les documents légaux relatif à l’ANEG (statuts, règlement, dossier de modification, récépissé préfecture, liste des membres du bureau déclarée, etc.)

Le secrétaire va vérifier si-ils n’y sont pas déjà et au cas échéant les mettre.

Demande par mail de Erick Baldassari suite à un oubli de valider la cooptation de Daniel Champanhet à la commission Aéromodélisme pour remplacer un membre sortant

Cooptation de Daniel Champanhet à la commission aéromodélisme acceptée par l’ensemble des membres du CD par retour de mail

#

#  Pas d’autre question, la séance est levée

**FIN DE REUNION A 18H30**

---oooOOOooo---

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | **APPROBATION** |  |
| **APPROUVE-LE :** |  | **Par retour mail** |